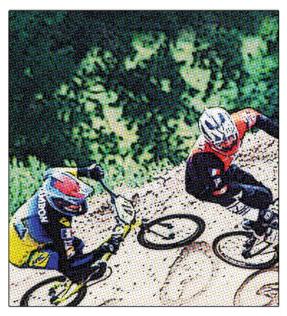
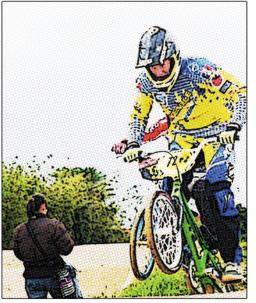
5E MANCHE DU CHAMPIONNAT ARML 2017













NEUVILLE SUR SAONE







































TYPE DE COMPETITION

Cette compétition du samedi 16 septembre 2017 est la 5ème manche du Championnat Ain-Rhône Métropole de Lyon 2017. Seuls les pilotes licenciés au sein des Comités de l'Ain et du Rhône peuvent participer.

Les pilotes « Nationaux » de ces deux Comités sont acceptés, mais ne rentreront pas dans le classement. Les pilotes « nationaux » des 2 Comités rouleront sur un Open Minimes et plus.

A l'issue de la dernière manche, deux classements généraux séparés, l'un pour l'Ain, l'autre pour le Rhône, permettront de désigner les podiums de ces deux Championnats.

REGLEMENT

Le règlement national 2017 sera le règlement de référence, complété du règlement championnat ARML 2017.

Chaque pilote devra présenter sa licence en cours de validité pour participer aux épreuves.

Les vélos devront être conformes au règlement en vigueur, munis de plaque frontale de taille et de couleur réglementaires, cette plaque servira de contrôle à l'arrivée.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie MINIMES.

HORAIRES

11h à 12h30 >> Essais

12h30 à 13h >> Pause

13h >> Début des courses 24 puis 20 pouces

Vers 17h30 >> Remise des récompenses de la course.



ENGAGEMENTS

Par les clubs, par chèque à l'ordre du BMX Neuville sur place auprès du secrétariat du Club le matin même de la course.

Montants:

- > 5€ pour les catégories jusqu'à Benjamin inclus
- > 10€ pour les catégories à partir de Minime
- > 12€ pour 2 épreuves 20 et 24 pouces.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur la feuille jointe au présent dossier d'invitation par les responsables engagements des clubs.

La clôture des engagements est fixée au mercredi 13 septembre, avant 21h.

Toute inscription au-delà ne sera prise en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races et une pénalité de retard sera appliquée. Cette pénalité sera égale au montant de l'engagement et sera payée en même temps que les autres inscriptions.

Pour toute annulation après le jeudi 14 septembre, 21h, aucun remboursement ne sera possible.

RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque finale du jour seront récompensés, pour les catégories présentes. La présence des pilotes, lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

SECOURISTES

Une équipe de secouristes sera présente tout au long de la journée



INTENDANCE

Les membres du Bureau du club de BMX Neuville, les parents des pilotes et les bénévoles assureront votre accueil et vous proposeront une restauration avec différentes formules durant cette journée.

Catégories 2017

| Année de naissance | Masculin | <u>Féminin</u> | Cruiser |
|----------------------|---------------|----------------|--------------------|
| <u>2011 et après</u> | prélicencié | prélicencié | |
| 2009/2010 | Poussin | Poussin | |
| 2007/2008 | Pupille | Pupille | |
| 2005/2006 | Benjamin | Benjamin | Benjamin et Minime |
| 2003/2004 | Minime | Minime | |
| 2001/2002 | Cadet | Cadet | Cadet et + |
| 2000 et + | Homme 17 et + | Femme 17 et + | |



ACCES A LA PISTE - PARKING

Vous utiliserez le parking municipal à côté du pont de Neuville. L'accès à la piste se faisant exclusivement à pied.

Piste BMX Neuville - Chemin de halage - 69250 Neuville-sur-saône





NOS PARTENAIRES





















PIERRES a TRADITIONS ■ Maçonnerie, pose et taille de pierres ■



















